Zéro plastique sur les îles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Résultats de l'enquête sur l'usage des plastiques à usage unique sur les îles de Porquerolles et du Levant (France), et propositions d'alternatives durables, notamment en canne de Provence

Sommaire

I. Contexte
II. La réglementation française sur l'utilisation des plastiques à usage unique
III. Bilan de l'évaluation et caractérisation des contenants plastiques à usage unique à Porquerolles et au Levant
IV. Comparaison des alternatives actuellement utilisées par les commerçants, et proposition d'alternatives plus durables
    1. Pailles
    2. Gobelets
    3. Couverts
    4. Cuillères à glace
V. Une solution durable : la canne de Provence
VI. L'enjeu spécifique de la consommation des bouteilles d'eau en plastique
    1. La consommation de bouteilles en plastique : un enjeu dépendant de la rareté de l'eau sur les îles
    2. Les solutions envisagées par les commerçants
3. Proposition d'une solution : fontaines à eau et gourdes

I) Contexte

Le projet « Zéro plastique sur les îles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », financé par la Région Sud et coordonné par l'association SMILO (Small Islands Organisation), a pour objectif d'accompagner les commerçants des îles de Porquerolles et du Levant dans la substitution des contenants plastiques à usage unique par des alternatives plus durables. Il se déroule de juillet 2020 à juin 2022. Les îles du Levant et de Porquerolles seront des laboratoires d'expérimentation pour concevoir des contenants locaux et durables à base de canne de Provence, propice aux activités de restauration sur les îles et respectueux de l'environnement. La conception des objets en canne de Provence se fera en partenariat avec le designer Antoine Boudin. Les objets seront expérimentés à l'été 2021 par les commerçants des îles.

II) La réglementation française sur l'utilisation des plastiques à usage unique

Depuis le 1er janvier 2020, plusieurs objets en plastique tels que les assiettes jetables, gobelets (vendus par lots) ou verres sont interdits à la vente, en application de l'article L541-10-5 du code de l'environnement. Le décret n° 2019-1451 du 24 décembre 2019 relatif à l'interdiction de certains produits en plastique à usage unique est venu préciser ses conditions d'application.

Sont concernées par cette mesure : les personnes physiques ou morales livrant, utilisant, distribuant ou mettant à disposition, à titre onéreux ou gratuit, pour les besoins de leur activité économique, certains produits à usage unique en matière plastique, c'est-à-dire les fournisseurs, les commerces et les établissements de restauration.

Le décret n°2019-1451 définit notamment ce qu'est un « produit en plastique à usage unique » : c'est un produit fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau, ou qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu.

En 2021, les gobelets destinés à être vendus remplis seront également interdits : l'ensemble des gobelets en plastique sera donc interdit en 2021, tout comme les pailles ou les touillettes. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire programme l'interdiction progressive de tous les objets plastique jetables avec l'objectif d'atteindre 0 plastique à usage unique d'ici 2040.

L'objectif du projet coordonné par SMILO est donc d'accompagner les commerçants des îles de Porquerolles et du Levant dans cette transition et de leur proposer des alternatives durables et locales, notamment en canne de Provence, aux objets-contenants en plastique à usage unique encore utilisés.

III) Bilan de l'évaluation et caractérisation des contenants plastiques à usage unique à Porquerolles et au Levant

La première activité du projet est de procéder à la recherche et au développement de contenants innovants et compostables adaptés au contexte insulaire. Pour cela, il était nécessaire de procéder à l'évaluation et la caractérisation des contenants plastiques insulaires à usage unique, objet de l'enquête menée par l'association SMILO au cours de l'été 2020 auprès des commerçants de Porquerolles et du Levant. Au total, l'association SMILO a pu rencontrer 38 des 58 commerçants présents sur les deux îles.

Les entretiens menés à Porquerolles et au Levant ont révélé que les commerçants des deux îles sont en majorité déjà engagés dans une démarche de réduction des plastiques à usage unique et de transition vers du « durable ». Derrière ce changement, deux raisons ont été évoquées : la première est une volonté personnelle des commerçants ; la seconde est l'adaptation nécessaire à la réglementation française qui interdit l'usage d'objets en plastique à usage unique et qui a vocation à évoluer pour atteindre le Zéro plastique en 2040. De ce fait, les entretiens ont été riches et ont permis de rassembler d'importantes données exploitables.

1. Des objets contenants en plastique déjà remplacés par des alternatives

Différents types d'objets en plastique à usage unique ont déjà été remplacés par les commerçants des deux îles par d'autres alternatives :

- Pailles en verre, en pâte de blé, amidon de maïs ou farine de riz, en bambou, carton, papier, kraft, inox ;
- Gobelets en carton ou verre en polycarbonate ;
- Couverts en bois ou bambou ;
- Contenants-bols à salade en carton kraft avec couvercle en PLA/PET.

Les alternatives utilisées par les commerçants sont soit le fruit de recherches personnelles, soit proposées par leurs fournisseurs. Parmi ces derniers, plusieurs noms sont revenus : Gheno, France Boissons, Promocash... En général, les magasins sont situés dans la région, à Cogolin ou à Toulon. La majorité des commerçants sont ouverts à l'idée de procéder à des achats groupés.

Au-delà du recours à ces alternatives, de nombreux commerçants ont évoqué l'envie que les habitudes de consommation changent, que les clients eux-mêmes ne demandent plus certains objets à usage unique, par exemple les pailles. C'est pour cette raison que certains ont pris la décision de ne plus systématiquement en mettre dans les verres. Elle est mise sur demande ou lorsqu'il s'agit de boissons pour enfant. Quelques rares établissements l'ont même supprimé, ou encore, elles ont une double utilité (paille et touillette).

2. Les inconvénients de ces alternatives constatés par les commerçants

- Le prix de ces objets est bien plus élevé lorsqu'ils ne sont plus en plastique. Parfois, un poste de dépense a même dû être créé car auparavant, ils étaient offerts par les fournisseurs de boissons (paille, gobelets).
- Très peu d'informations sont données quant à la provenance des objets. L'achat porte souvent sur des objets produits en Chine avec des tarifs très avantageux (type Amazon ou Aliexpress) pour des produits à l'empreinte carbone importante.
- Les pailles en carton ont tendance à se ramollir rapidement ; celles en verre se cassent ; les pailles en verre et en bambou sont souvent volées ; il existe des risques de se blesser avec les pailles en inox...
- Les gobelets ne sont pas très imperméables.
- Les couverts en bois ne sont pas agréables en bouche et coûtent chers.
- Pour les contenants-bols, aucune alternative pour les couvercles n'a été identifiée.

Un autre enjeu persistant est la grande quantité de plastique lié au conditionnement des denrées alimentaires : emballages, film de palettes, film plastique... Mais pour des raisons de normes d'hygiène et sanitaires, le film alimentaire reste une nécessité dans les établissements de restauration.

L'association SMILO a pu constater que les alternatives utilisées par les commerçants des îles ne sont pas pour autant durables.

3. Le caractère « durable » d'un objet

Il dépend de quatre éléments :

1. le matériau dans lequel il est fabriqué : recourir à des matières bio-sourcées, des matériaux issus d'une filière durable ;
2. son lieu de production : rapprocher les lieux de production de ceux de consommation ;
3. ses conditions d'acheminement : favoriser la production locale, nationale voire européenne pour raccourcir la distance d'acheminement, plutôt qu'un produit acheminé depuis l'étranger dont l'empreinte carbone est plus élevée plus il vient de loin (avion/fret maritime) ;
4. son utilisation : encourager la réutilisation et/ou valoriser l'objet lorsqu'il devient un déchet.

IV) Une solution durable et locale : la canne de Provence

Dans le cadre de l'activité 1 du projet (Recherche et développement de contenants innovants et compostables adaptés au contexte insulaire), SMILO a souhaité identifier une alternative durable et locale au plastique.

Antoine Boudin, designer basé à Toulon travaille depuis 2011 avec la canne de Provence. Il participe notamment à la valorisation des chutes issues de découpes de canne de Provence, qui est utilisée pour la fabrication d'anches d'instruments à vent, une fabrication régionale d'une qualité de renommée mondiale. i

La canne de Provence présente plusieurs avantages :

- Elle pousse rapidement (2 ans) ;
- Elle est particulièrement présente dans la Région Sud, aussi bien sous la forme de véritables productions que sous un format de pousse sauvage ;
- Elle est d'ores et déjà exploitée pour des productions commerciales dont les chutes peuvent être revalorisées ;
- Sa forme cylindrique et creuse se prête à la fabrication de pailles ;
- Elle a plusieurs types de fin de vie dont deux naturelles : la décomposition et le compostage.

Antoine Boudin a réfléchi à la manière dont elle pourrait être utilisée dans ce projet, notamment pour la production d'objets. Ainsi, dans le cadre de cette activité de recherche et développement, plusieurs objets pouvant être fabriqués à partir de canne de Provence ont été identifiés :

- des pailles ;
- des couverts (cuillère, fourchette, couteau) ;
- des cuillères à glace ;
- des touilleurs/pics à tapas.

Lors de l'enquête auprès des commerçants, les critères et les besoins auxquels ces objets devaient répondre ont été collectés.

Concernant la paille :

- Le critère du coût est apparu comme le plus important. La majorité des commerçants sont prêts à investir dans ce produit à hauteur de ce qu'ils payent déjà pour leurs pailles (cela peut varier selon les types). D'autres sont prêts à investir un peu plus. Le prix le plus bas possible reste le mieux. La capacité des établissements à investir dans ces alternatives reposera sur la qualité du produit fini.
- Deux tailles sont nécessaires : la première, petite, de type cocktail, d'une dizaine de centimètres de long ; une autre, longue, pour les verres à bords hauts type sirop.
- Le diamètre de la paille est important, notamment pour les cocktails.
- Certains la préfèrent réutilisables ; comme l'ont souligné quelques commerçants, cet objet ne pourrait être considéré durable que s'il peut être réutilisé. Sinon, ils n'y voient pas l'intérêt.
- D'autres considèrent qu'elle ne devrait pas être réutilisable pour des questions d'hygiène, ou du moins se sont interrogés sur sa capacité à être lavable et résistante aux produits solvants.
- Plusieurs commerçants voient un intérêt à ce que la paille soit gravée, soit par le nom de leur établissement, soit par une référence générale à leur île (la forme est à définir). Cela pourrait créer un objet souvenir et plaire aux visiteurs. Le risque est que les pailles soient volées et que les quantités nécessaires augmentent.

Concernant les couverts, utilisés par une minorité de commerçants, principalement ceux faisant de la vente à emporter ou les épiceries :

- Une attention particulière doit être portée au ressenti en bouche. Par exemple, les couverts en bois ne plaisent pas beaucoup aux clients car ils sont vite rêches ou laissent une sorte de goût, impactant négativement la dégustation des produits.
- Il faut également faire attention à ce que leurs bords ne coupent pas.
- Deux tailles de cuillères pourraient être utiles : la première pour le café (tige courte), la seconde pour les desserts (tige longue).
- Ces objets pourraient également être gravés au nom de l'établissement ou de l'île.
- Le prix est ici aussi un critère important. À voir si ces couverts sont vendus par trois (couteau, fourchette, cuillère) ou seuls (cuillères).

Il est donc envisagé de travailler au développement de ces quelques outils de bouche (pailles, couverts, cuillères, touillettes...). Selon les avancées dans les prochains mois, les commerçants intéressés pourront les expérimenter gratuitement à l'été 2021. Pour cela, il faut déterminer les quantités nécessaires par commerçant pour environ une semaine d'utilisation en pleine saison. À terme, l'objectif est de créer une véritable filière de production locale de ces objets et les commercialiser, dans une logique d'économie circulaire.

V) Comparaison des alternatives actuellement utilisées par les commerçants, et proposition d'alternatives plus durables

Suite au constat que les alternatives déjà utilisées par les commerçants n'étaient pas toujours plus durables, l'association SMILO a réalisé une étude comparative des options actuellement utilisées par les commerçants, et a identifié des objets correspondant le mieux aux critères de durabilité définis précédemment.

1. Pailles

<table>
<tr><th></th><th>AVANTAGES</th><th>INCONVÉNIENTS</th></tr>
<tr><td>Exemple d'utilisation actuelle
–
Paille en pâte</td><td>- N'altère pas le goût
- Biodégradable et compostable
- Surface lisse</td><td>- Résistance d'environ 1 heure
- Peut présenter quelques défauts sur les bords
- Ne convient pas aux boissons chaudes
- Une seule dimension (240mm de long pour 7,4mm de diamètre)
- Utilisation unique
- Recours à des denrées alimentaires (blé) non consommées (gaspillage alimentaire)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Coût : prix conseillé de 2,15€ HT ; +/- selon fournisseurs pour un paquet de 60 pailles, soit +/- 0,03 € HT par unité. Disponibles sur => prendre contact via https://www.panzapaille.fr pour avoir la liste des fournisseurs.</td></tr>
<tr><td>Alternative 1
–
Paille en verre</td><td>- N'altère pas le goût
- Réutilisable
- Solidité et transparence
- Nettoyage en main ou machine
- Pour toutes boissons (froides/chaudes)
- Plusieurs dimensions et diamètres</td><td>- Fragilité
- Risque de vols
- Fabriquée à l'échelle européenne
- Énergivore à la fabrication</td></tr>
<tr><td colspan="3">Coût : 250 pailles (minimum de commande) pour 49,5€HT (boite de 50 pailles (23 cm x 7 mm ou 20 cm x7 mm) soit 0,198€ TTC l'unité. Disponible sur => https://lespailles.com/paille-reutilisable/paille-verre/</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Alternative 2 – paille en inox</td><td>- Même matière que des couverts de maison (Inox 304 alimentaire) donc lavable en lave-vaisselle, évite la corrosion et la dégradation
- Robuste
- Inox brut ou colorées
- Droites ou courbées
- Diamètre classique (0,6cm) ou gros (0,8cm)
- Personnalisable
- 2 goupillons offerts par paquet de 10
- Conditionnement fait en France, envoi par train
- 0 emballage, 0 packaging</td><td>- Recours à un fournisseur asiatique pour l'inox car il n'y a pas de production en France (ou pour des niches très particulières)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Coûts : pailles inox brut (droites ou courbées) : 9€ (10) ; Pailles smoothie, pailles longues : 9€ le lot (10) ; Mini pailles : 7,20€ le lot (10). Possibilité de remises calculées sur le nombre total de lots commandés, quelque soit la référence, possible de mixer toutes les références de pailles : 10 à 49 lots -> 15% de remise ; 50 à 99 lots -> 25% de remise ; 100 lots et + -> 30% de remise. Disponibles sur => www.hellodurable.fr</td></tr>
<tr><td>Alternative SMILO : paille en canne de Provence</td><td>- Canne de Provence : matière produite, transformée et coupée à l'échelle de la région Sud
- Création d'une économie circulaire locale (production, transformation, acheminement)
- La forme de la canne se prête à une utilisation en paille (cylindrique et creuse)
- Pas de goût
- Légère
- Réutilisables (lavage jusqu'à 60°C)
- Plusieurs tailles possibles
- Vernis naturel
- Personnalisable
- Matière totalement biodégradable : compost, broyage...
- Valeur ajoutée : valeur culturelle / histoire derrière l'objet (recours à une ressource locale et mise en valeur du savoir-faire local...)</td><td>- Représente un coût à l'achat mais qui est amorti après plusieurs lavages</td></tr>
<tr><td colspan="3">Prix : en cours de détermination</td></tr>
</table>

2. Gobelets

A) Gobelets carton kraft + PLA biodégradable

Avantages	Inconvénients
- Extérieur en carton kraft et revêtement intérieur en PLA (amidon végétal de maïs) - Pour toutes les boissons (froides/chaudes) - Plusieurs contenances (18 cl, 20 cl et 25cl) - Tarif dégressif - 100% biodégradable (12 semaines en compostage industriel)	- Nécessité d'avoir accès à un compost industriel pour qu'il soit biodégradable - Utilisation unique
Coût : 4,93€ TTC pour 50 gobelets, soit environ 0,09 centimes / unité. Disponibles sur => https://www.vaissellejetable.fr/fr/produit/gobelet-carton-kraft-pla-biodegradable-12-oz-35-cl.php	

B) Gobelets PLA 25 Cl

Avantages	Inconvénients
- Entièrement en PLA (amidon végétal de maïs) - Adapté aux boissons chaudes (40°) et froides - Plusieurs contenances disponibles (18 cl, 20 cl et 25cl) - 100% biodégradable et compostable - Fabrication européenne	- Nécessite d'avoir accès à un compost industriel pour qu'il soit biodégradable - Utilisation unique
Coût : 3,35 € le paquet de 50 gobelets, soit 0,06 cts / unité. Disponibles sur => https://www.vaisselle-nature.fr/gobelet-transparent/1684-50-gobelets-pla-20cl-biodegradables-compostables-.html	

3. Couverts

	Avantages	Inconvénients
Utilisation actuelle – Les couverts en bois	- Biodégradable - Personnalisable - Légers - Kit de 3 couverts (fourchette, couteau, cuillère) - Emballage individuel - Serviette incluse - Lavables	- Souvent produits et expédiés depuis la Chine - Les clients peuvent les trouver désagréables en bouche

Alternative – Les couverts en bambou	- Kit de 3 couverts (fourchette, couteau, cuillère) - Emballage individuel (hygiène) - Lavables à la main	- Le bambou est généralement d'origine chinoise - Majoritairement fabriqués en Chine (empreinte carbone élevée)
Coût : lot de 300 pièces pour 281,88€ TTC soit 0,93 cts / unité TTC (hors frais de livraison). Disponible sur => https://www.fourniresto.com/couverts-ecologiques/15074-couverts-en-bambou-kit-3-pieces-couteau-fourchette-cuillere-lot-de-300.html		
Alternative SMILO - Le kit de 3 couverts	- Canne de Provence : matière produite, transformée et coupée à l'échelle de la région Sud - Création d'une économie circulaire locale (production, transformation, acheminement...) - Résistance de la canne - Kit de 3 couverts - Personnalisables - Réutilisables - Déchet biodégradable et compostable	- Largeur plus faible que le bambou
Prix : en cours de détermination		

4. Cuillères à glace

	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Utilisation passée – Cuillère en plastique	- Résistante - Colorée - Pas encore interdite - Manche court adapté aux pots à glace	- Utilisation unique - Lourd impact environnemental
Alternative – Cuillère en bois naturel	- Résistante puisqu'en bois - Aspect naturel - 100% biodégradable - Taille adaptée - Prix avantageux	- Nécessité d'avoir accès à un compost industriel pour qu'il soit biodégradable - 1 seule utilisation - Le bois est peu apprécié des clients (texture, goût)
Prix => 54,53 TTC (dont livraison) pour 1000 pièces, soit environ 0,05 l'unité. Site de vente => PKG Food : https://www.pkgfood.fr/couverts-jetables/15424-cuillère-à-glace-en-bois-naturel-95-cm-1000-pcs-8420499170442.html		

Alternative SMILO – Canne de Provence	- Canne de Provence : matière produite, transformée et coupée à l'échelle de la région Sud - Création d'une économie circulaire locale (production, transformation...) - Acheminement localisé - Personnalisable - Plusieurs tailles possibles (manche court/long) - Pas de texture en bouche grâce au vernis naturel - Valorisation des chutes de découpe d'anches	- Utilisation unique
Prix : en cours de détermination		

VI) L'enjeu spécifique de la consommation des bouteilles d'eau en plastique

1. Les facteurs de consommation d'eau en bouteilles plastique

L'enquête réalisée à l'été 2020 a permis de constater qu'un poste important de déchets plastique à usage unique est constitué par les bouteilles en plastique. Au Levant comme à Porquerolles, la problématique de l'eau est sous-jacente : pour différentes raisons, les habitants et visiteurs des deux îles sont amenés à consommer de l'eau en bouteille plastique dans de grandes quantités.

L'île de Porquerolles est alimentée en hiver par ses nappes phréatiques, dont les capacités sont limitées pour répondre à la demande en eau douce en haute saison. L'île est donc ravitaillée en été grâce au bateau Saint-Christophe. La consommation d'eau en bouteille reste privilégiée par les habitants et visiteurs. Un « Sealine », une canalisation d'eau douce reliant l'île au continent, devrait voir le jour dans les prochaines années. En ce qui concerne Le Levant, les ressources d'eau douce ne sont pas potables et l'île n'est pas raccordée au continent. À ce jour, aucun projet de raccordement au continent n'est prévu. Les habitants ont donc recours aux bouteilles d'eau achetées et transportées depuis le continent dans de grandes quantités.

Au Levant, ce problème a même été identifié comme prioritaire comparé à l'utilisation d'objets-contenants en plastique à usage unique. Une enquête menée par le service EPITE du Parc national de Port-Cros en lien avec le Comité d'Intérêt Local (CIL) du Levant sur le volume de bouteilles d'eau utilisées avait été réalisée sur l'île, avec un chiffre total de 110 880 bouteilles plastique consommées sur l'année 2017.

2. Les solutions envisagées par les commerçants

La majorité des commerçants s'est appropriée la question et diverses solutions ont été envisagées :

- Option 1 (Porquerolles et Levant) : Mise à disposition d'eau potable grâce à des fontaines à eau avec bonbonnes. Cette option permet de remplacer les bouteilles plastique par des bonbonnes consignées et réutilisables.
- Option 2 (Levant) : L'utilisation d'osmoseur pour filtrer l'eau du robinet et la rendre potable.

Dans un souci de réduction du volume de bouteilles plastique, la solution envisageable à court – moyen terme pourrait être l'achat de fontaines à eau avec bonbonnes et l'utilisation de gourdes réutilisables de manière complémentaire.

3. Proposition d'une solution : fontaines à eau et gourdes

Les fontaines peuvent être louées au mois ou achetées.

Prix :

- En location : varie entre 30 et 50€ par mois.
- À l'achat : compris entre 250 et 350 € pour une gamme de base.

Les bonbonnes peuvent contenir entre 10 à 20 L d'eau. Elles sont consignées car réutilisées : une fois vides, elles sont collectées par le fournisseur, nettoyées en usine et remplies à nouveau.

Prix d'une bonbonne : 7,95€ pour 19,6 L avec des tarifs dégressifs plus le nombre de bidons achetés est élevé.

Il existe de nombreuses propositions sur le marché. SMILO se tient à disposition des commerçants intéressés pour les accompagner dans l'identification de fontaines à eau correspondant à leurs attentes, et pour les aider à définir le modèle de fonctionnement logistique.

La fabrication et production de gourdes a bien évidemment une empreinte carbone que les fabricants tentent de limiter dans la mesure du possible. Toutefois, le caractère réutilisable de ces objets permet bien de réduire la consommation en bouteilles d'eau sur le long terme : 3 utilisations de la gourde (50cl), c'est 1 bouteille en plastique d'eau (1,5L) de moins.

Ces gourdes pourraient être utilisées par les particuliers ou achetées par les commerçants afin d'en fournir à leur équipe.

Voici quelques modèles de gourdes durables :

A) Marque « Gobilab », marque française

Avantages	Inconvénients
- Conçue avec l'aide d'une agence d'écoconception - Garantie sans bisphénols, sans phtalates, ni toxines - Coque : Dryflex Green - un matériau bio-sourcé à partir de matières végétales secondaires - Bouchon : Formi - un bio-composite à base de fibres issues de la transformation du bois en papier, qui donne des effets de matière uniques à chaque bouchon et un toucher tout doux. - L'entreprise maximise la production en France : design, fabrication du bouchon, de la coque et du flacon en France, assemblage dans un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) en France - Flacon en verre recyclé (à au moins 60%) recyclable dans la filière classique - Livré depuis la France donc empreinte carbone réduite - Prix compétitif : autour de 20€ (en-dessous du prix moyen d'une gourde sur le marché) - Peut être achetée sous forme de pack (10 pour 165€ ou 6 pour 99€ soit 16,5€ l'unité) - Aspect original et personnalisable	- Son achat représente un investissement - Le verre pèse plus lourd que d'autres matières

D'autres modèles sont proposés sur le site : https://www.gobilab.com

B) Marque « La petite gourde » (marque française)

Avantages	Inconvénients
- Gourde en acier inoxydable et bouchon en bambou - Aspect classique - Réutilisable - Légère du fait du matériau (inox) - Pas d'altération de goût - Étanche - Coût limité : maximum 20€ pour la taille 50cl - Différentes contenances	- La France ne produit pas d'inox donc l'entreprise a recours à un matériau étranger (empreinte carbone) - N'est pas un thermos

La marque propose également d'autres modèles dont des isothermes => https://lapetitegourde.com/collections

Pour toute demande concernant ce rapport, vous pouvez contacter : secretariat@smilo-program.org